ID: 033-213304322-20230608-D2023\_021-DE

## tEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 08 L'an deux mille vingt trois Présents : 08 Le 8 Juin à 19h min

Pouvoir : 00 Le Conseil Municipal de SAINT-LOUBERT Absents : 00 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M.

Christopher LATAPY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 02 Juin 2023

<u>Étaient présents</u>: Christopher LATAPY, Romain OPILLARD, Sylvie GRAY-LAGAHUZERE, Sophie BAEZ, Laurence CLEMENT-SALON, Julie BOUTOULLE, Ludovic MARTIN, M. Guillaume JOLLES

Mme Julie BOUTOULLE est élue secrétaire de séance.

OBJET: 2023-021 Délibération annulant et remplaçant la délibération D2023-019 Demande de subvention au conseil départemental pour la rénovation énergétique du logement communal « LE CHALET » et autorisation donnée au maire de déposer la demande et d'effectuer toutes les démarches nécessaires

M. Le Maire propose au Conseil Municipal le financement du projet de rénovation du logement communal dit « LE CHALET » par une subvention Transition Energétique du Département.

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la subvention demandée et l'autorisation de déposer la demande et d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

M. Le Maire présente le tableau suivant :

Envoyé en préfecture le 15/06/2023

Reçu en préfecture le 15/06/2023

Publié le

ID: 033-213304322-20230608-D2023\_021-DE

## PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DU PROJET-Rénovation énergetique logement communal

NATURE DES DEPENSES (1)	Montant HT	Montant TTC	RECETTES	Montant HT	%
Acquisitions foncières éligibles ( selon opération) :			Aides publiques (2) :		
	***************************************	######################################	Union européenne	0,00 €	0,00%
			ETAT (DSIL)	0,00 €	0,00%
Acquisitions immobilières éligibles	( selon opération) :		ETAT (FONDS VERT)	0,00 €	0,00%
			Collectivités locales et leurs groupements :		
			Département = 28465,55*40%*1,27 (CDS)	14 460,49 €	50,80%
Travaux ( par lot):			Région	0,00 €	0,00%
Menuiseries extérieures	15 306,55 €	16 241,95 €	Communes ou groupement de communes	0,00 €	0,00%
Isolation plafonds et murs ext,	7 332,00 €	7 847,04 €	Établissements publics	0,00 €	0,00%
Peinture associée à l'isolation	4 582,00 €	5 498,40 €			
Plomberie et élec, associée à l'isolation	895,00 €	1 163,50 €	Autres, y compris aides privées (3)	0,00 €	0,00%
Remplacement VMC	350,00 €	420,00 €			
Sous-total:	28 465,55 €	31 170,89 €	Sous-total:	14 460,49 €	50,80%
			Autofinancement (20 % minimum)		
		manuscript and the second seco	Fonds propres	14 005,06 €	49,20%
			Emprunts (3)		
			Crédit-bail		
	100 mm m m m m m m m m m m m m m m m m m		Autres (3)		
TOTAUX	28 465,55 €	31 170,89 €		28 465,55 €	100,00%

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve la demande de subvention selon le tableau présenté,
- Autorise M. Le Maire à déposer la demande de subvention et à effectuer toutes les démarches nécessaires.

## Vote:

- Pour: 08/08

- Contre: 00/08

- Abstention: 00/08

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Fait et délibéré à Saint-Loubert, les jour, mois et an que dessus, Pour copie conforme,

M. Christopher LATAPY

Le Maire

Mme Julie BOUTOULLE Secrétaire de Séance

Page 2 sur 2